

Des prémisses de la théorie de la forme urbaine au parcours morphogénétique de l'établissement humain

Gaëtan Desmarais

Volume 36, Number 98, 1992

La géographie humaine structurale

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/022268ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/022268ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

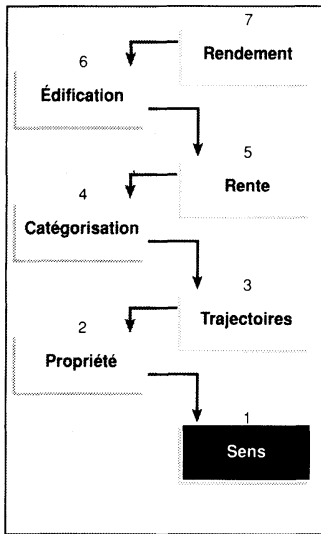
[Explore this journal](#)

Cite this article

Desmarais, G. (1992). Des prémisses de la théorie de la forme urbaine au parcours morphogénétique de l'établissement humain. *Cahiers de géographie du Québec*, 36(98), 251–273. <https://doi.org/10.7202/022268ar>

Article abstract

This article intends to investigate some epistemological implications which lie under both chief sentences of the « Théorie de la Forme urbaine » (Urban Form Theory): 1) the geographical organization of building human settlements is dependent of a morphological abstract structure; 2) that structure is generated in conformity with the making of an anthropological meaning. Such an investigation brings a conceivable morphological development of the human settlements, according to which an anthropological meaning of fate is actualized into the geographical space by a political control of the social actors' move in it.



Des prémisses de la théorie de la forme urbaine au parcours morphogénétique de l'établissement humain

Gaëtan Desmarais

Équipe d'épistémologie des modèles sémiotiques et cognitifs,
École des Hautes Études en sciences sociales,
54, boulevard Raspail,
Paris

Résumé

L'article se propose d'examiner les implications épistémologiques sous-jacentes aux deux principales prémisses de la théorie de la forme urbaine: 1) l'organisation géographique des formes concrètes de l'établissement humain relève d'une structure morphologique abstraite; 2) la dynamique génératrice de cette structure fait intervenir la production du sens. Cet examen conduit à l'élaboration d'un parcours qui rend compte de la progression, de la transformation, de la complexification et de la spatialisation du sens intervenant dans la morphogenèse de l'établissement humain. Dans ce parcours morphogénétique, le sens anthropologique lié aux représentations profondes du destin de l'homme se trouve actualisé par le sens politique du contrôle de la mobilité qui le positionne spatialement et le colocalise morphologiquement.

Mots-clés: Catégorisation, établissement humain, imaginaire anthropologique, parcours morphogénétique, structure morphologique abstraite, vacuum.

Abstract

From the Urban Form Theory to the Morphogenetic Development of the Human Settlement

This article intends to investigate some epistemological implications which lie under both chief sentences of the «Théorie de la Forme urbaine» (Urban Form Theory): 1) the geographical organization of building human settlements is dependent of a morphological abstract structure; 2) that structure is generated in conformity with the making of an anthropological meaning. Such an investigation brings a conceivable morphological development of the human settlements, according to which an anthropological meaning of fate is actualized into the geographical space by a political control of the social actors' move in it.

Key Words: Categorization, human settlement, anthropological imaginary, morphological process, morphological abstract structure, vacuum.

«[...] l'erreur qui consiste à intégrer [...] la géomorphologie au corpus des sciences naturelles. Cette discipline n'est pas «une science naturelle comme les autres» [...]. La description des espaces morphologiques, contrairement à celle des roches, des minéraux, des sols, des masses d'air, ne recèle au départ aucune donnée dynamique ou explicative. La première analyse d'un système de terrasses par exemple ne peut se diriger vers des explications précises, car l'éventail des probabilités est trop étalé. C'est pourquoi la plupart des formes de relief, au lieu d'être définies en fonction des agents de façonnement et de mise en place, se définissent les unes par les autres. Le langage morphologique est originairement structural. Les terrasses, les vallées, les collines, les montagnes, etc., sont des groupes de formes qui suscitent autant sinon plus d'intérêt par les relations entre leurs éléments que par chacun de ceux-ci pris isolément. Ces relations se développent dans l'espace et identifient l'originalité géographique des formes terrestres. Dans ce contexte, les formes linéaires et ponctuelles [...] comme les eskers, les drumlins, les dunes, même les volcans actifs, peuvent aussi se soumettre à des définitions [...] qui [font] ressortir les rapports avec l'environnement géographique.

Certains faits humains de l'espace terrestre sont aussi de faible définition. Non curieusement on les qualifie en l'occurrence de morphologiques. Les morphologies urbaines décrivent des structures spatiales qui mettent l'accent sur l'architecture du paysage plutôt que sur les fonctions de production et de consommation qui s'y exercent [...]. À l'instar de la géomorphologie au sens strict, la géographie humaine n'est pas non plus une science humaine comme les autres. Elle est géographique d'abord, humaine ensuite. Les morphologies urbaines [...] sont plus près de la géomorphologie que de la sociologie ou des sciences économiques. Des convergences langagières sont à prévoir, venant de ces divers pôles géographiques. Les éclatements actuels, de la géomorphologie vers la géologie, de la géographie humaine vers les sciences sociales, s'apparentent par contre à des divergences mécaniques [...] qui confrontent la géographie avec d'autres matières au prix d'une profonde aliénation» (Ritchot, 1975, p. 349).

INTRODUCTION

La citation présentée en épigraphe énonce les trois principes fondamentaux de la géographie structurale conçue par Ritchot:

- 1) la nécessité d'admettre des formes et pas seulement des forces pour expliquer la diversité des phénomènes géographiques;
- 2) la pertinence de subsumer la diversité empirique des phénomènes géographiques sous l'unité synthétique et rationnelle d'un objet théoriquement construit en termes de formes. Ce choix d'objet assure à la fois l'unité interne de la géographie et son autonomie par rapport aux autres disciplines;
- 3) la spécificité structurale et dynamique de cet objet théorique. Celui-ci concerne le déploiement d'un système de discontinuités qualitatives qui catégorisent l'espace géographique en formes abstraites définissant la position et la colocalisation des formes concrètes.

Ces trois principes instaurent un *paradigme* scientifique au sens de Kuhn (1972). En distinguant la diversité des phénomènes et l'unité synthétique d'un objet, ils répondent de l'exigence épistémologique prioritaire que doit satisfaire tout projet de connaissance scientifique, tout en permettant d'insérer la géographie structurale dans le cadre d'une démarche «rationaliste». En théorie de la connaissance, la distinction phénomène/objet fonde la coupure entre une démarche «empiriste», qui confond l'un et l'autre, et une démarche «rationaliste», qui considère leurs singularités respectives¹. Du côté du phénomène, nous retrouvons essentiellement *quelque chose qui se passe*, une diversité de formes concrètes indéterminées par définition car elles peuvent être appréhendées et conçues de plusieurs façons par une intuition sensible, une perception². En revanche, du côté de l'objet, nous retrouvons l'unité synthétique d'un ensemble construit de concepts primitifs, qui déterminent un «type d'être» utilisé comme grille de lecture pour l'interprétation des phénomènes. Les concepts primitifs de forme, de continuité, de discontinuité, de relation, de position et de connexion spatiale des parties dans un tout, définissent un sens d'objet structural.

Le sens d'objet subsume les phénomènes considérés. Il appuie les concepts opératoires et les procédures de description élaborés par une théorie. Il n'a rien d'arbitraire. Son élaboration s'effectue selon un choix prescrit par l'intuition pure, qui conditionne la manifestation phénoménale. Choisir un objet «conforme aux choses mêmes», pour reprendre la célèbre expression de Husserl, c'est retrouver, dans l'intuition sensible des formes concrètes, ce que l'intuition du concept de *structure* a posé comme «type d'être». Ainsi, toute structure est une morphologie déployée dans un espace substrat; et toute morphologie est un système de discontinuités qualitatives dont le déploiement définit des rapports de position spatiale. À partir de cette intuition pure, il y a une «anticipation de l'ontologique sur l'empirique», ou encore une *conversion du phénomène en objet*. D'une part, les formes concrètes se donnent dans une «perception empirique». D'autre part, l'objet *structure* est construit par une «aperception théorique», ce qui confère un *sens* aux diverses manifestations phénoménales.

Nous comprenons ainsi que l'intelligibilité ne consiste pas tant à compiler des faits qu'à reconnaître en eux *ce qui fait sens*. Et ce sens n'apparaît qu'à la condition de disposer d'un objet construit qui attire l'intérêt sur certains faits et pas sur d'autres. Dans le champ de la géographie physique, le choix d'objet proposé par Laplante et Ritchot concerne l'existence d'un tiers terme morphologique, à savoir une *surface primitive* qui se déploie selon des «profils abstraits en mouvement»:

«Les formes de la surface de la terre en milieu solide se structurent primordialement en vertu d'un ensemble vide: par en haut, des "profils", des formes abstraites enveloppant les formes concrètes et reconstituées par le dépistage de relations horizontales entre ces dernières; par en bas, certaines fissures, une fissuration qui parcourt la tranche superficielle des roches. Cette fissuration particulière s'organise avec les profils morphologiques et non pas avec les dispositifs géologiques [...]. La catégorie de savoir indiquée par ce choix d'objet est la géomorphologie structurale» (1984, p. 9).

Dans le champ de la géographie humaine, le choix d'objet concerne également l'existence d'un tiers terme morphologique. Il s'agit d'un *système de discontinuités qualitatives* qui se situe à l'interface d'un niveau observable de surface, celui des formes architecturales concrètes, et d'un niveau profond non observable, comprenant des significations symboliques dont l'essence est non spatiale et qui exercent un rôle de «fonctions secondes»:

«Le choix d'objet en termes de formes oblige d'abord à faire abstraction des fonctions premières (f_1), après quoi l'observation tombe sur les relations horizontales entre les formes concrètes (F_1): ces relations stylées sont des abstractions (objets abstraits), des formes creuses (M) dont il reste à comprendre qu'elles se traduisent à l'origine par l'intermédiaire de discontinuités dans l'espace [...]. Les fonctions secondes (f_2), immanentes aux formes abstraites (M), sont irréductibles aux fonctions premières ou manifestes (f_1)» (Ritchot, 1985, p. 40).

En mettant entre parenthèses les «fonctions premières (f_1)», la géographie humaine structurale substitue, aux critères utilitaires habituellement dénotés par celles-ci, des critères relationnels pour définir l'identité géographique des «formes concrètes (F_1)». Géographiquement parlant, ces formes concrètes n'ont pas d'existence autonome. Elles se définissent «les unes par les autres», en vertu des «relations horizontales» ou encore des connexions spatiales qui les nouent en tant que parties dans un tout. L'identité géographique des formes concrètes est liée à leurs positions relatives dans un espace catégorisé en «formes abstraites (M)» par des discontinuités qualitatives. C'est en ce sens qu'il y a *structure géographique*. L'organisation globale des discontinuités qualitatives détermine l'extension spatiale des domaines locaux dont l'identité urbaine et rurale est purement *positionnelle*. En tant que «fonctions secondes (f_2)», ces qualités d'occupation spatiale urbaine et rurale contraignent en retour l'édification des formes architecturales.

Ce choix d'objet structural permet de formuler une définition plus conforme à l'être géographique des phénomènes d'établissement humain. La *théorie de la forme urbaine* développe cette définition selon laquelle l'aménagement concret réalise un processus de valorisation économique spatialement contraint par le sens urbain et rural actualisé dans les formes abstraites de l'espace géographique. Sous ce rapport, les qualités d'occupation urbaine et rurale, investies dans les domaines catégorisés par la *structure morphologique abstraite*, sont diversement valorisées par une rente foncière qui stimule l'édification des formes concrètes. Étant donné que la valorisation par la rente présuppose l'existence des domaines catégorisés, l'être géographique des formes concrètes est défini par les *valeurs positionnelles* urbaines et rurales. Puisqu'elle devance la valorisation économique et l'édification concrète, la structuration abstraite de l'espace géographique confère un sens positionnel aux formes architecturales qui se localisent sur les domaines catégorisés. Examinons dans cette perspective les deux principales prémisses épistémologiques de la théorie de la forme urbaine. Ce qui nous conduira à développer le *parcours morphogénétique* permettant de penser ensemble les dimensions morphologique et sémiotique impliquées dans la genèse de l'établissement humain.

LA PREMIÈRE PRÉMISSSE

L'organisation géographique des formes concrètes de l'établissement humain relève d'une structure morphologique abstraite dont la dynamique interne spatialise des significations symboliques.

Dans l'optique de cette première prémissse, il s'agit d'étudier comment: 1) des significations symboliques s'actualisent spatialement en vertu d'une morphogenèse déployant un système de discontinuités qualitatives, non observables dans le monde sensible, qui catégorise l'espace géographique en domaines vides investis de valeurs positionnelles urbaines et rurales; 2) lors de l'édification des formes concrètes, la morphogenèse de l'établissement humain réalise un processus de valorisation des domaines vides; 3) les valeurs positionnelles contraignent la valorisation économique des domaines vides par la rente, l'édification des formes concrètes et la rentabilisation de celles-ci par les forces productives.

La première prémissse prend ses distances par rapport aux critères ordinairement avancés pour définir ce qu'est l'établissement humain et notamment la ville, qu'il s'agisse de critères quantitatifs cherchant à établir un seuil au-delà duquel le nombre de constructions contiguës ou de personnes agglomérées apparaît significatif, ou qu'il s'agisse de critères qualitatifs portant sur la présence ou l'absence de certains traits sociaux de la population comme sur celles de certaines activités. Il importe de rappeler que tous ces critères ne sont que des conventions choisies arbitrairement et qu'ils se sont toujours avérés insatisfaisants pour opérer un partage entre ce qu'est la ville et ce qu'elle n'est pas³.

En tant que formes concrètes structurées par une morphologie abstraite, les villes, les cités, les bourgs, les villages, etc., ne sont pas réductibles à la somme agrégative des unités cellulaires. Ces formes concrètes relèvent plutôt d'une structure immanente non matérielle, une forme abstraite d'organisation résultant «des rapports formels de dépendance liant organiquement les parties dans un tout»⁴. Contrairement à ce que préconisent les approches habituelles traitant des questions de «morphologie urbaine», centrées sur l'observation des seules formes concrètes, il ne faut pas confondre *structure morphologique*, au sens d'une théorie structurale, et *morphologie observée*, au sens des diverses formes architecturales⁵.

Par définition, la *structure morphologique abstraite* ne peut pas être perçue ou observée. Elle constitue un objet théorique dont la réalité est reconstituée au terme d'une démonstration explicite. Étant invisible en tant que telle, cette structure morphologique s'incarne dans des formes architecturales concrètes. Cette structure abstraite d'organisation rend stable et intelligible sa réalisation concrète en formes architecturales. La démarche de la théorie de la forme urbaine consiste donc à concevoir un niveau d'organisation abstraite sous-jacent à celui des formes architecturales observables. Il en découle un double statut de la structure

morphologique de l'établissement humain, à la fois comme forme abstraite d'organisation et comme réalisation concrète en formes architecturales. Ce double statut de toute «structure», à la fois idéal et réel, constitue l'une des avancées théoriques majeures de ce siècle, que l'on retrouve au cœur de plusieurs disciplines⁶. Dans tous ces cas, on se trouve confronté à des formes abstraites d'organisation qui permettent la compréhension et l'explication de leurs réalisations sensibles. C'est pourquoi, dans toute approche structurale, on retrouve toujours un phénomène et un objet dont les statuts ontologiques sont différents⁷.

Étant doté d'une organisation morphologique autonome, l'espace géographique n'est pas un simple écran sur lequel sont projetés des rapports de force régis par les conditions économiques et sociales⁸. Cet espace n'est pas non plus «une expression concrète issue du développement des techniques ou un produit matériel façonné par chaque ensemble historique dans lequel une société se spécifie» (Castells, 1972, p. 152). Pour sa part, la ville n'est pas réductible à une agglomération de personnes, de biens et de services en un lieu donné, c'est-à-dire à un système d'interactions et de motivations guidées par la satisfaction de besoins en principe essentiels pour tous⁹. Elle ne se réduit pas davantage à un simple espace de distribution des fonctions économiques ni au «zonage» d'occupation des sols selon les classes d'activités relatives à la production et à la consommation. L'autonomie de l'espace géographique, en tant qu'espace structuré morphologiquement, implique qu'il soit engendré par un principe dynamique intrinsèque.

*
* *
*

La structure morphologique abstraite de l'espace géographique est produite par une *dynamique interne* d'ordre anthropologique et politique dont l'essence est non spatiale, ce que Ritchot appelle des «fonctions secondes». Cette dynamique interne concerne une appropriation politiquement fondatrice du couplage urbain-rural. L'appropriation politique assure la transformation de l'espace géographique «naturel» en espaces géographiques «culturels», dans la mesure où elle se fonde sur une sélection de *valeurs anthropologiques*. Cette appropriation se situe dès lors à la source de l'engendrement et du déploiement d'un système de discontinuités qualitatives. L'espace géographique «naturel» se trouve ainsi catégorisé abstraitement en domaines vides investis des valeurs positionnelles urbaines et rurales, c'est-à-dire culturellement différenciés selon le pouvoir politique surdéterminant la mobilité des acteurs sociaux.

Le *contrôle politique* de la mobilité articule un rapport de force qui se spatialise sous l'effet de *trajectoires*. Ces trajectoires sont d'emblée conflictuelles. En principe, chaque trajectoire de mobilité a tendance à envahir l'ensemble de l'espace géographique, de sorte que la limitation de l'une procède de son conflit avec d'autres. Les conflits dynamiques entre les trajectoires génèrent le déploiement spatio-temporel des discontinuités qualitatives, qui catégorisent l'espace géographique en domaines vides dont l'identité urbaine ou rurale est purement positionnelle.

Pour leurs parts, les formes architecturales se colocalisent dans cet espace catégorisé. La diversité de leurs réalisations sensibles est fonction d'une valorisation différentielle opérée par la rente foncière. Cette dernière traduit les valeurs positionnelles urbaines et rurales investies dans les domaines vides de l'espace géographique. Nous comprenons que le principe dynamique débouche sur des valorisations aux significations multiples. La valorisation économique par la rente est quantitative. Mais elle repose sur une structuration abstraite de l'espace géographique qui définit des valeurs positionnelles qualifiant des domaines imprégnés de valeurs symboliques enracinées dans l'imaginaire anthropologique. Le principe dynamique intrinsèque annonce que l'ordre de réalité géographique et structural des valeurs positionnelles médiatise le passage allant de la dimension symbolique des valeurs anthropologiques à la dimension quantitative des valeurs économiques.

En conséquence, les formes concrètes de l'établissement humain sont à la fois produites par une dynamique spécifique, d'ordre anthropologique et politique, et elles sont contraintes par une géométrie abstraite indépendante du substrat où elles s'incarnent. C'est la raison pour laquelle les structures morphologiques qui localisent l'urbain et le rural ne sont ni irréductiblement diverses, ni le résultat arbitraire de l'évolution historique des modes de la production matérielle, ni la projection contingente des structures de la subjectivité.

*
* *
*

La science vise «la réduction de l'arbitraire dans la description». Cette formule de Thom signifie qu'après avoir construit un objet théorique distinct des phénomènes observables, tout projet scientifique doit répondre des deux autres exigences d'intelligibilité que sont la «causalité», puisque «rien ne naît de rien», et la «localité», qui permet d'éliminer «l'action à distance»¹⁰. La théorie de la forme urbaine tente de satisfaire à ces exigences. La «causalité» est introduite par l'hypothèse concernant l'existence d'une dynamique interne d'ordre anthropologique et politique. La «localité» fait appel au niveau morphologique d'organisation abstraite dont les contraintes structurelles spatialisent les significations symboliques d'essence non spatiale appartenant au niveau sous-jacent de la dynamique interne. Insistons sur ce dernier point.

Le principe d'autonomie de la structure morphologique abstraite, par rapport à la dynamique interne anthropologique et politique, surpasse le réductionnisme ontologique qui consiste à plaquer un niveau d'organisation sur un autre. Certes, la théorie de la forme urbaine admet que le niveau structural des formes abstraites soit engendré par une dynamique interne, mais il ne s'agit là que d'un réductionnisme causal, puisque la théorie considère que les formes abstraites possèdent aussi leurs propres contraintes.

La thèse centrale de la théorie de la forme urbaine est que l'expression de la dynamique interne par le niveau figuratif des formes architecturales concrètes demeure incompréhensible, tant que l'on n'introduit pas une «efficacité de la

position» qui contrôle la spatialisation et la différenciation des formes architecturales. Ce niveau intermédiaire d'organisation, situé entre le niveau profond des significations symboliques et le niveau de surface des formes architecturales, correspond à une «topologie des places» résultant de la catégorisation de l'espace géographique. Pour bien comprendre cette thèse, il convient de présenter la seconde prémisse.

LA SECONDE PRÉMISSSE

La production du sens est une dimension fondamentale qui intervient dans la morphogenèse de l'établissement humain.

Dans l'optique de cette seconde prémisse, il ne s'agit pas d'étudier la signification de l'espace géographique à partir des rapports entre les formes architecturales, projetées ou déjà édifiées, et les sujets utilisateurs qui s'y déplacent, y adoptent des comportements somatiques d'usage, et y investissent des contenus affectifs ou des faire cognitifs d'interprétation ou d'élaboration de points de repère, etc.¹¹ Cette seconde prémisse explore plutôt la production du sens à travers la genèse de la structure morphologique abstraite sous-jacente aux formes concrètes de l'établissement humain.

D'après la théorie de la forme urbaine, le sens ne réside pas seulement dans la production et dans la saisie de différences à partir d'une ville déjà configurée et en pleine activité fonctionnelle. Pour elle, c'est le processus même de différenciation de l'espace géographique en domaines morphologiquement structurés par un système de discontinuités qualitatives qui est producteur de sens. Autrement dit, les formes concrètes de l'établissement humain acquièrent un sens grâce à leur position dans ces domaines colocalisés. Les formes concrètes relèvent d'une structure morphologique abstraite où *c'est l'emplacement lui-même qui est anthropologiquement et politiquement signifiant.*

Il s'agit maintenant de transformer cette seconde prémisse épistémologique en une procédure méthodologique efficace pour l'analyse de la morphogenèse de l'établissement humain. Conformément à cette visée, il faut structurer l'agencement des concepts de la théorie de la forme urbaine de manière à reconstituer l'algorithme générateur de l'organisation géographique signifiante de l'établissement humain. Nous appelons *parcours morphogénétique* cet algorithme générateur. Son intérêt est multiple. Il permet:

- 1) de concevoir les différentes dimensions, anthropologique, politique, géographique, économique, qui interviennent dans la morphogenèse de l'établissement humain, comme autant de *niveaux structurels* disposés parallèlement les uns par rapport aux autres;

-
- 2) de hiérarchiser ces niveaux sur un axe vertical en explicitant les *relations de présupposition* qu'ils entretiennent entre eux;
 - 3) de situer les concepts de la théorie de la forme urbaine par rapport à leur degré de pertinence pour l'analyse des différents niveaux. Ces concepts peuvent être alors considérés comme des «titres de problèmes» dont la résolution fait appel aux ressources de plusieurs théories structurales;
 - 4) de définir les *opérateurs de conversion* qui assurent le passage d'un niveau à l'autre;
 - 5) de rendre compte ainsi de la progression, de la transformation, de la complexification et de la spatialisation du sens impliqué par la morphogenèse de l'établissement humain.

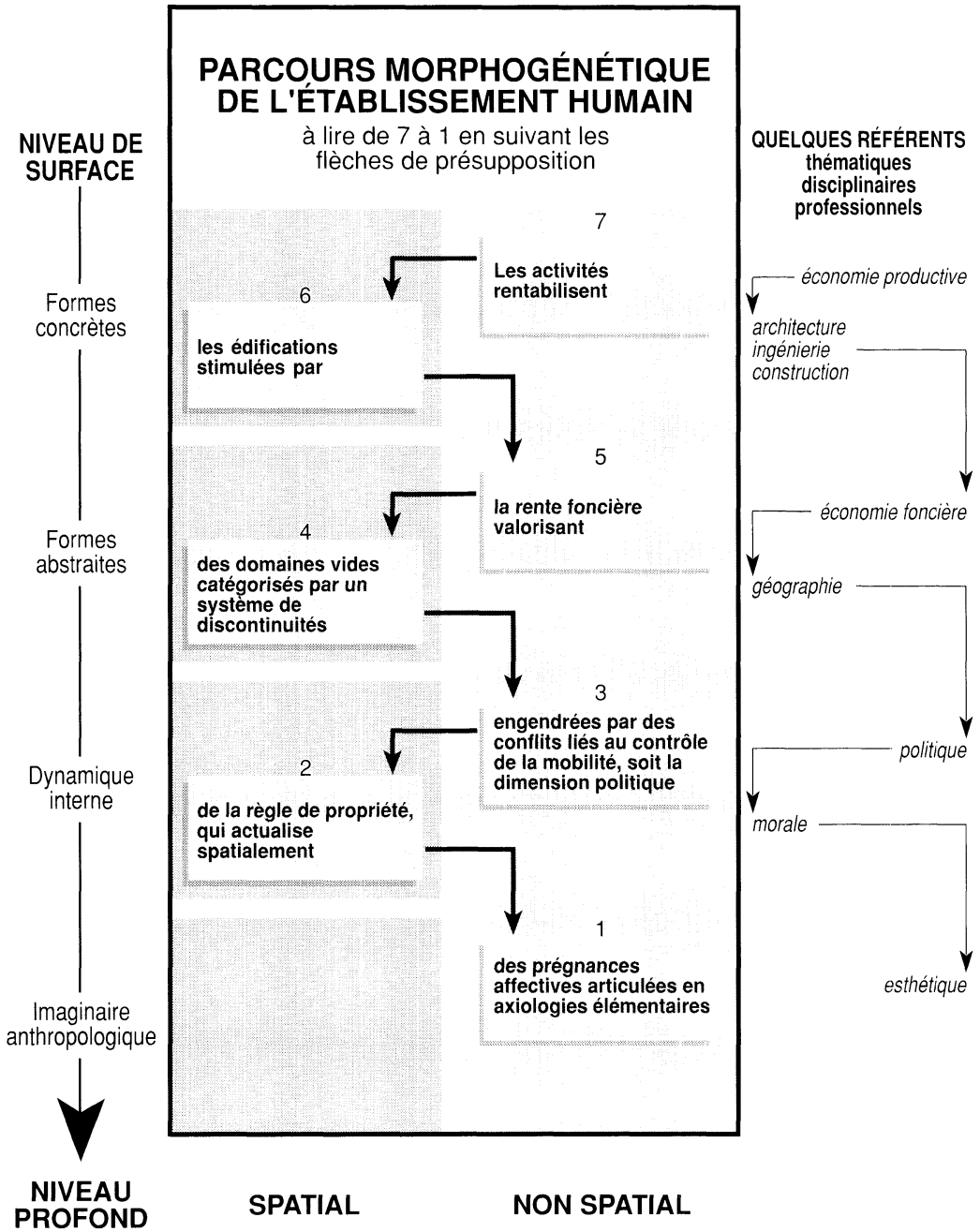
LE PARCOURS MORPHOGÉNÉTIQUE

Le parcours morphogénétique de l'établissement humain comprend quatre niveaux structurels hiérarchisés par des relations de présupposition:

- 1) le niveau profond de l'imaginaire anthropologique où des *prégnances affectives* se transforment en *valeurs axiologiques* lorsqu'elles sont prises en charge par des procès de subjectivation qui les investissent spatialement dans des *vacuums*;
- 2) le niveau de la dynamique interne où se trouvent impliqués les conflits liés au *contrôle politique* de la mobilité;
- 3) le niveau géographique où la surface de la Terre se trouve structurée abstraitement par le déploiement de discontinuités qualitatives;
- 4) le niveau figuratif où l'édification des formes architecturales est stimulée par une valorisation foncière des formes abstraites qui catégorisent l'espace géographique (figure 1).

Au niveau de l'imaginaire anthropologique, le concept de *vacuum* fut introduit par Ritchot afin d'établir un lien intrinsèque entre la morphologie abstraite de l'espace géographique et la dimension symbolique des significations profondes relatives au destin individuel et collectif¹². Ce lien concerne l'existence d'une dynamique d'attraction et de répulsion qu'exerce, sur les comportements d'appropriation des sujets, une forme abstraite investie de significations symboliques. En tant qu'objet spatial intrinsèquement signifiant, le *vacuum* pose donc un problème d'ordre «esthétique» au sens kantien. Essayons de dégager les conditions qui rendent possible l'investissement spatial et la saisie affective des significations symboliques de l'imaginaire.

Figure 1



Relativement au statut sémiotique de l'imaginaire, la théorie greimassienne reconstitue l'existence de structures sémio-narratives, qui organisent non seulement les mythes, les contes et les récits divers, mais également tous les comportements vécus dans l'idéologie, l'action sociale, l'histoire, ou encore dans les espaces aménagés de la vie quotidienne¹³. Élaborée dans le prolongement des travaux de Lévi-Strauss, la composante sémantique de ces structures sémio-narratives articule des *valeurs paradigmatiques* dont l'existence est virtuelle (Vie/Mort, Nature/Culture, Sacré/Profane, Homme/Femme, etc.). Ces valeurs virtuelles ne s'identifient pas à la diversité des signes et des figures que l'on peut observer en surface des pratiques sociales ou culturelles, car elles ne correspondent pas à des significations référentiellement définissables. Sous-jacentes à ces diverses manifestations, les valeurs virtuelles composent plutôt des «codes inconscients», c'est-à-dire une *sémantique fondamentale* située au niveau mythique des représentations profondes relatives aux destins individuels et collectifs. Ce sont des universaux de l'imaginaire qui fonctionnent de façon contextuelle et globale, et qui deviennent attractifs ou répulsifs pour un sujet lorsqu'ils sont investis dans des *objets-valeurs*.

L'investissement des valeurs virtuelles est assuré par un Destinateur noologique transcendant qui, en les actualisant dans une syntaxe événementielle de l'action, se trouve à la source du désir des sujets pour les objets-valeurs. La communication participative entre le Destinateur noologique et les sujets transforme ainsi les valeurs paradigmatiques virtuelles, «l'indicible de la forme du langage», en des valeurs axiologiques actuelles, «l'indicible du sens de la vie»¹⁴.

Pour autant que soit concernée la morphogenèse de l'établissement humain cependant, le Destinateur noologique n'existe pas. Le *vacuum* est un «trou» réservé par «l'Autre», le *Nomade sélectif* «qui n'existe pas» (Ritchot, 1985, p. 37). Dans ces conditions, la communication participative est interrompue et les valeurs virtuelles ne peuvent pas être actualisées dans des objets-valeurs qui commandent la quête du sujet. L'absence du Destinateur noologique déclenche une crise touchant le désir du sujet. L'interprétation cognitive de ce dernier n'est plus conforme au niveau mythique des valeurs virtuelles et elle se trouve subvertie par la dimension affective. Dans ce contexte, l'affectivité ne connote plus le sens, elle le devance.

Le sujet fonctionne alors de façon purement «esthétique»¹⁵. Il est structurellement contraint d'appréhender affectivement les valeurs virtuelles à même les formes sensibles du paysage, ce que Petitot décrit en ces termes: «la non conformité du cognitif et du mythique sous-jacent conduit à une méconnaissance structurelle. Le sujet esthétique est un sujet modal aliéné, disjoint de la vérité quant aux valeurs détenues par les Destinateurs noologiques. C'est un sujet existentiel et tragique déterminé par un "inconscient" qui encode figurativement des valeurs qui lui restent inaccessibles — virtuelles —, non actualisables dans des objets-valeurs axiologisés conformément à la sémantique fondamentale» (1986, p. 40).

Le statut «esthétique» du sujet de l'établissement humain se caractérise donc par une méconnaissance et une indécidabilité structurelles quant à la vérité des valeurs virtuelles. Pour lui, ces valeurs sont de pures prégnances affectives, des «pulsions proprioceptives» liées à l'image mentale du corps propre. Ces prégnances se diffusent dans le monde sensible et le transforment en un environnement signifiant en s'attachant à des formes saillantes¹⁶. Or le *vacuum* serait une telle forme saillante investie de prégnances. Ce domaine géographique constitue non pas tant un objet-valeur, dont le sens est interprété cognitivement par le sujet, qu'un objet de désir dont la valeur est saisie affectivement.

D'une part, l'existence d'un *vacuum* dépend de l'investissement spatial des prégnances, ce qui le transforme en une forme spatiale abstraite qui produit son propre encodage de significations symboliques. D'autre part, la saisie «esthétique» de l'indécidable prégnancier investi dans le *vacuum* transforme les affects ressentis par le sujet en un système de valeurs axiologiques décidables. Le problème «esthétique» impliqué par le concept de *vacuum* étant maintenant posé, il reste à expliciter le mécanisme particulier qui opère l'investissement spatial des prégnances et leur saisie affective.

*
* *
*

Nous pouvons admettre que l'esthétique est un mode de saisie du sens qui survient au niveau le plus profond du parcours morphogénétique de l'établissement humain. Il est justifié, pour cette raison, d'en expliciter le mécanisme en remontant aussi loin qu'au stade de l'hominisation. Chez l'animal, l'investissement et la saisie «esthétiques» sont des processus fondamentaux dans la mesure où les formes prégnantes biologiquement signifiantes, comme les proies, les prédateurs et les partenaires sexuels, exercent une très efficace fascination qui, pour reprendre certaines expressions de Thom (1983, pp. 153-154), conduit à la non-distinction entre le «moi intérieur» et le «moi extérieur» (le «moi autre» qui est la proie pour le prédateur, par exemple).

Or le développement psychique de l'homme a permis une intégration de formes non biologiquement signifiantes à travers une extension et un affaiblissement du pouvoir de diffusion des prégnances, d'où la possibilité d'une distinction qualitative entre le «moi intérieur» et le «moi extérieur». Concernant le passage de l'animal à l'homme réalisé grâce à ces processus d'extension et d'affaiblissement, il est opportun d'observer qu'à la différence de l'homme, les animaux ne renoncent jamais à satisfaire leurs besoins à l'intérieur de leur groupe. L'éthologie enseigne que les groupes animaux s'organisent autour de rapports de domination où, par exemple, les mâles dominés doivent se passer de partenaires sexuelles pour la simple raison que les mâles dominants les ont toutes prises. Chez les espèces animales, aucun interdit ni aucun système exogamique ne peuvent s'instaurer car jamais les animaux ne renoncent à satisfaire leurs besoins *au plus près*. Jamais les congénères animaux ne renoncent aux formes prégnantes les plus disponibles, d'où la question de savoir ce qui peut pousser un animal en voie d'hominisation à *différer* la satisfaction de ses besoins.

La réponse à cette question peut adéquatement se prévaloir de la thèse girardienne concernant la *mimesis* d'appropriation¹⁷. Chez les animaux, notamment chez les mammifères supérieurs dont les singes anthropoïdes, la *mimesis* d'appropriation et la rivalité qui en découle, du fait de la convergence des désirs vers une seule et même forme prégnante, sont empêchées par des rapports de domination qui canalisent les désirs dans des directions divergentes. Chez les espèces plus évoluées, ce serait l'intensification de la rivalité mimétique qui détruirait les rapports de domination et provoquerait l'émergence de rapports plus complexes sur le plan symbolique. Cette intensification engendre le passage de la *mimesis* d'appropriation, qui dresse les membres du groupe les uns contre les autres parce qu'ils convoitent les mêmes formes prégnantes, à la *mimesis* de l'antagonisme qui finit par les unir tous ensemble contre un seul adversaire commun. La *mimesis* de l'antagonisme culmine avec le meurtre collectif d'une *victime émissaire*. En assurant l'extension et l'affaiblissement du pouvoir de diffusion des prégnances, ce meurtre collectif déclenche le processus d'homínisation.

D'une part, le mécanisme victimaire concourt à l'extension du pouvoir de diffusion des prégnances. Dans la mesure où l'anti-sujet est la victime de tous les sujets, c'est sur son cadavre en tant qu'objet que se fixent les regards. Au-delà des formes prégnantes biologiquement signifiantes, le cadavre de la victime acquiert le statut d'une forme prégnante d'un type nouveau. Réconciliés en toute méconnaissance contre et autour de cette victime, les sujets sont esthétiquement fascinés par son cadavre. Cet objet saillant se pénètre alors des prégnances fortement ressenties par les protagonistes du meurtre collectif. Leurs tensions dysphoriques et leurs détentes euphoriques, suscitées par la crise mimétique et par sa résolution violente, s'investissent figurativement dans la forme saillante de ce cadavre. Responsable de la violence destructrice et de la paix unificatrice, le cadavre de la victime devient une forme prégnante singulière qui capture les affects répulsifs et attractifs.

D'autre part, le mécanisme victimaire provoque l'affaiblissement du pouvoir de diffusion des prégnances. Ces affects ne se diffusent plus sur un grand nombre de formes prégnantes différentes. Ils se confinent désormais sur une forme prégnante singulière, le cadavre de la victime qui, en tant qu'*objet de désir*, est étroitement solidaire des significations relatives à la «vie» et à la «mort». Au moment où la réconciliation interrompt la violence réciproque, l'indifférence typiquement animale vis-à-vis du cadavre fait place à une attention fascinée désormais typiquement humaine. Les sujets sont esthétiquement saisis par cette forme prégnante qui dégage des affects dysphoriques et euphoriques. Dans l'imaginaire des sujets, ces prégnances vont acquérir le statut de significations symboliques et se constituer en une représentation abstraite et profonde du destin individuel et collectif.

La reconstitution du mécanisme victimaire permet de dégager la finalité sous-jacente aux divers rites funéraires, à savoir le refus de constater la mort comme étant seulement la cessation de la vie et d'oublier le cadavre du congénère comme s'il était un simple rebut. Car, si le cadavre de la victime sacrificielle est une forme prégnante, nous comprenons que, pour les protagonistes du meurtre, il n'est

pas question de l'abandonner. Aussi, cette forme prégnante est soumise à un traitement particulier qui reproduit, à travers diverses mises en scène, les moments de terreur et de joie provoqués par la crise mimétique, sa résolution violente et la pacification qui en découle.

La finalité profonde qui sous-tend l'instauration des rites funéraires complète ainsi le franchissement du moment critique de l'homínisation. Les prégnances dysphoriques et euphoriques sont d'abord esthétiquement investies dans le cadavre de la victime émissaire en principe responsable du déséquilibre et du rétablissement de l'ordre social. Par la suite, ces prégnances s'étendent à tous les membres de la communauté. Enfin, quand vient le temps pour chacun de mourir, ces prégnances perdent leur pouvoir invasif en se ramifiant et en se confinant sur des valeurs axiologiques qui symbolisent le thymique prégnancier source de «vie» et de «mort». Du mécanisme victimaire, il découle trois conséquences majeures concernant la morphogénèse de l'établissement humain.

- 1) La règle de propriété est instaurée afin de différer la satisfaction des besoins. Elle canalise à cette fin les désirs dans des directions divergentes. Les sujets font alors l'économie des conflits violents dans la mesure où est prévenu le déclenchement de la *mimesis* d'appropriation. Sous ses formes variées, cette règle établit une dialectique du permis et de l'interdit. D'un côté, elle permet la résidence des sujets autour du territoire où prend place le rite funéraire réservé à la victime sacrificielle. De l'autre côté, elle interdit la résidence à l'intérieur de ce territoire qui capture par contact les prégnances émanant de la saillance du cadavre de la victime. Ce faisant, la règle de propriété se comporte comme un *opérateur d'actualisation spatiale* des significations symboliques fondamentales. Elle fabrique de l'altérité en convertissant spatialement les oppositions sémantiques telles que «vie/mort», «sacré/profane», «divin/humain», etc.
- 2) En révélant la mort comme une puissance à la fois malfaisante et bienfaitante, terrifiante et adorable, la victime sacrificielle est divinisée, elle acquiert le statut du Destinateur noologique transcendant qui, en tant que source et garant de la règle de propriété, se localise dans le territoire interdit à l'établissement.
- 3) Grâce à la règle de propriété, des sujets peuvent s'ériger dans le rôle du délégué immanent qui médiatise la communication participative avec le Destinateur noologique transcendant. La règle de propriété fait coïncider la dimension du pouvoir avec celle de la mobilité, ce qui entraîne la disparition du nomadisme primitif comme genre de vie partagé par tous les sujets. Fonction de l'attractivité et de la répulsivité exercées sur tous les sujets par le territoire interdit où se convertissent figurativement les prégnances de la victime, la disparition du genre de vie primitif, qui n'existe plus qu'à l'état résiduel, passe par la sédentarisation d'un certain nombre de sujets. Ceux-ci perdent le contrôle politique de leurs trajectoires de mobilité, au profit des *délégués* pour lesquels le contrôle politique de la mobilité est devenu le privilège d'un nomadisme sélectif.

La théorie de la forme urbaine soutient que la *localisation* de l'interdit d'établissement *constitue* l'espace géographique. Cet espace serait le domaine permis «informé» par le domaine interdit, ce dernier étant un *vacuum* «sacré», c'est-à-dire un domaine saillant investi des prégnances de la victime sacrificielle. Au niveau de l'imaginaire anthropologique, le *vacuum* fonctionne comme un objet de désir convoité et redouté esthétiquement par tous les sujets. Au niveau de la dynamique du contrôle politique de la mobilité, le *vacuum* localise l'interdit de résidence, c'est-à-dire la règle de propriété garantie par un Destinateur noologique «qui n'existe pas» *a priori* tout en étant «historiquement» produit.

*
* *

Nous pouvons maintenant concevoir la propriété, non plus seulement comme l'ensemble des divers droits positifs qui se modifient selon les contextes culturels et historiques, mais surtout comme le tiers terme qui médiatise tous les rapports entre l'homme et les ressources du milieu extérieur (Mercier, 1986). À ce titre, la propriété apparaît comme une dialectique du permis et de l'interdit qui devance *a priori* toute possession particulière. Cette dialectique «universelle» prend en charge les prégnances de l'imaginaire anthropologique et les actualise spatialement dans les *vacuums*, ces objets de désir qui commandent les actions et les rivalités entre les sujets. Ce faisant, l'opérateur de conversion qu'est la règle de propriété relie non seulement l'anthropologique au politique, mais aussi la dimension du pouvoir à celle de la mobilité qui se trouve à la source de tout établissement humain.

Ainsi la règle de propriété insère la quête du *vacuum* dans le cadre d'un programme politique où intervient la prise de contrôle de la mobilité des sujets. En effet, le *vacuum* fonctionne à la fois comme un bassin d'attraction, un bassin qui attire vers lui les trajectoires de mobilité des sujets cherchant à s'y conjoindre (rassemblement R), et comme un *bassin de répulsion*, un bassin qui repousse ces trajectoires à l'extérieur et qui contraint les sujets à s'établir tout autour (dispersion D)¹⁸. En introduisant la composante syntaxique des structures sémio-narratives reconstituées par la théorie greimassienne, nous pouvons approfondir cette dynamique du contrôle politique de la mobilité. La composante syntaxique permet de développer une théorie *actantielle* où chaque classe de trajectoires peut être considérée comme une micro-séquence comprenant trois phases caractéristiques: 1) la phase d'*action*, qui concerne les directions dans les déplacements des sujets entre un espace-source et un espace-but, présuppose 2) la phase de *conflit* qui porte sur les rivalités entre les sujets tentant d'accéder au pouvoir de régulation de la mobilité; 3) cette dernière présuppose à son tour une phase de *transfert* qui concerne l'intentionnalité déclenchant chaque trajectoire (Desmarais, 1991b, chap. 4). Il importe de retenir que c'est la réalisation de ces micro-séquences dans l'espace géographique qui entraîne la différenciation des sujets sous l'angle du contrôle politique de la mobilité. Les sujets qui réalisent les trajectoires endorégulées acquièrent le statut de nomades sélectifs, aux dépens des sujets sédentaires qui réalisent les trajectoires exorégulées.

À partir de la dynamique du contrôle politique de la mobilité, nous pouvons expliciter un niveau structurel proprement géographique dans le parcours morphogénétique de l'établissement humain. Les trajectoires endorégulées réalisées par les nomades sélectifs débouchent sur une appropriation de domaines qualifiés de positifs (investis d'une qualité d'occupation spatiale urbaine), tandis que les trajectoires exorégulées réalisées par les sédentaires débouchent sur une attribution de domaines qualifiés de négatifs (investis d'une qualité d'occupation spatiale rurale).

Selon le concept théorique fondamental de structure morphologique abstraite, l'espace géographique est une étendue décomposée en un ensemble de domaines D_i , urbains et ruraux, par un système K de discontinuités qualitatives. Puisque chaque domaine D_i est défini par son extension spatiale, c'est-à-dire par la catégorisation K , son identité urbaine ou rurale est une valeur positionnelle. Et puisque l'organisation globale K détermine l'identité urbaine et rurale des domaines D_i , la structure morphologique abstraite n'est pas un système de relations entre des entités préalablement définies. C'est une structure globale qui définit localement l'identité positionnelle des domaines urbains et ruraux. En conséquence, l'espace géographique est un espace intrinsèquement structural: les différences urbaines et rurales entre les places vides y précèdent ontologiquement l'identité des formes architecturales concrètes qui viennent les occuper. C'est sous un tel rapport de détermination que les trajectoires déployées autour du *vacuum* interdit engendrent la catégorisation de l'espace permis en plusieurs formes abstraites intrinsèquement différenciées. Par exemple, et sommairement:

- 1) parmi les formes abstraites engendrées par les trajectoires endorégulées, le domaine principal est l'*aire positive* où les qualités d'occupation spatiale urbaine et rurale cohabitent, mais où la présence de la première domine celle de la seconde. L'*aire positive* est articulée par une «ligne de crête» ponctuée de *massifs* où la qualité urbaine est seule présente. À partir d'un *massif inchoatif* qui reçoit les trajectoires R , la «ligne de crête» se développe en direction de la périphérie où la qualité rurale est seule présente. Au voisinage de la périphérie, le domaine de résorption de la «ligne de crête» correspond à un massif terminatif.
- 2) Parmi les formes abstraites engendrées par les trajectoires exorégulées, le domaine principal est l'*aire négative* où les qualités d'occupation spatiale urbaine et rurale cohabitent, mais où la présence de la seconde domine celle de la première. L'*aire négative* est articulée par une «ligne de talweg» et se termine par une frontière au-delà de laquelle s'étend la périphérie où la qualité rurale est seule présente.
- 3) Dans les cas de superpositions: la rencontre d'au moins deux «lignes de crête» localise un *centre* où la qualité urbaine est seule présente; la rencontre d'au moins deux «lignes de talweg» localise une *cuvette* où la qualité rurale est seule présente; la superposition d'une «ligne de crête» et d'une «ligne de talweg» configure un *seuil* où les qualités urbaine et rurale sont en compétition.

-
- 4) Dans les cas de transformations: un massif dont l'extension spatiale ne peut plus se développer devient une *enclave*, alors qu'un massif qui ponctue une aire négative correspond à un *verrou*. Sa présence bloque le déploiement des trajectoires exorégulées ou du moins les oblige à le contourner. Le *collier* est une aire positive produite par une évansion ayant pour source un massif inchoatif. Il s'agit du domaine vide compris entre deux frontières concentriques, la frontière interne coïncidant avec celle du massif inchoatif abandonné et la frontière externe coïncidant avec celle de la périphérie. Le *corridor foncier* est une «ligne de talweg» qui perce le collier, faisant ainsi communiquer la périphérie et le massif inchoatif. Une «ligne de crête» qui se déploie aux dépens d'une aire négative est un *front d'urbanisation* ou une *antenne*, etc (figure 2).

Cette brève présentation des formes abstraites permet d'observer que l'identité géographique des domaines vides est fonction de la dialectique qu'entretiennent les valeurs positionnelles. Cette dialectique concerne la présence ou l'absence d'une valeur positionnelle dans un domaine; la coprésence de ces valeurs et la variation de leurs rapports à l'intérieur d'un même domaine; leurs transformations d'un domaine à l'autre.

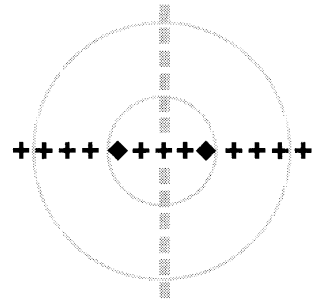
Au niveau des formes concrètes, l'édification se trouve contrainte par les valeurs positionnelles investies dans les formes abstraites. La spatialisation et l'édification des formes concrètes sont fonction d'une valorisation opérée par la rente de situation (Lavigne, 1985). Nous pouvons concevoir la rente comme un opérateur de conversion qui transforme les valeurs positionnelles de nature qualitative en des valeurs économiques de nature quantitative. La spatialisation des formes concrètes peut être décrite selon un modèle de *transition de phases* où les unités de voisinage que sont les quartiers, les faubourgs, les banlieues, etc., sont considérées comme des états externes dont l'édification est stimulée par l'action de paramètres de nature économique (entre autres). Les unités de voisinage apparaissent comme étant le résultat de l'externalisation des états internes que sont les valeurs positionnelles engendrées par les trajectoires. Puisque l'externalisation des états internes par les états externes est médiatisée par la structuration abstraite de l'espace géographique, il en découle que l'économie générale tire son sens du parcours morphogénétique de l'établissement humain.

Figure 2

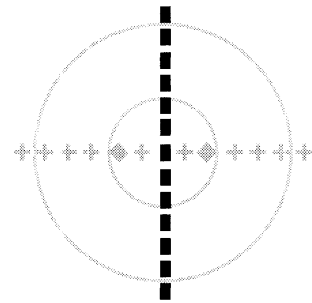
LA «STRUCTURE MORPHOLOGIQUE ABSTRAITE»

Les principales formes abstraites

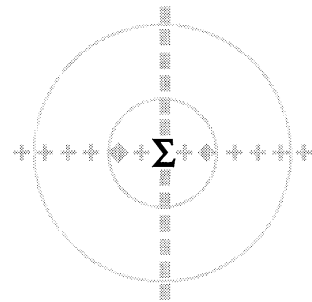
L'aire positive est articulée par une «**ligne de crête**» ponctuée de **massifs** où la qualité urbaine est seule présente.



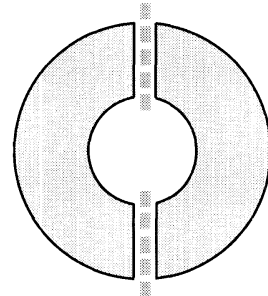
L'aire négative est articulée par une «**ligne de talweg**» et se termine par une frontière au-delà de laquelle s'étend la périphérie où la qualité rurale est seule présente.



La superposition d'une «**ligne de crête**» et d'une «**ligne de talweg**» configure un **seuil** où les qualités urbaines et rurales sont en compétition.



Le **collier** est une aire positive produite par une évansion ayant pour source un massif inchoatif. Il s'agit du domaine vide compris entre deux frontières concentriques, la frontière interne coïncidant avec celle du massif inchoatif abandonné et la frontière externe coïncidant avec celle de la périphérie. Le **corridor foncier** est une «**ligne de talweg**» qui perce le collier, faisant ainsi communiquer la périphérie et le massif inchoatif.

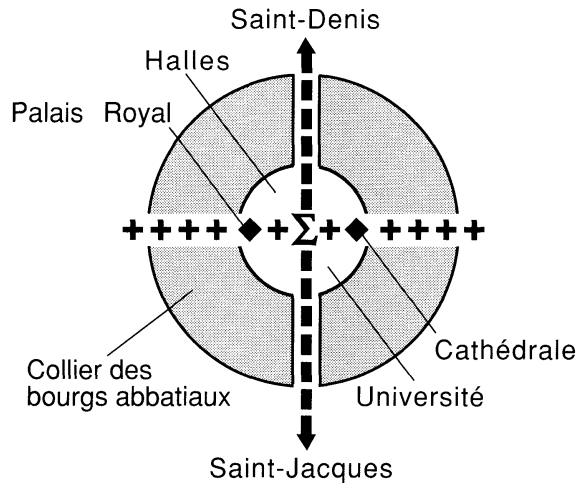


Exemple d'application au Paris médiéval (G.R.)

Les quatre pouvoirs:

spirituel (la Cathédrale),
intellectuel (l'Université),
politique (le Palais Royal),
économique (les Halles),

cohabitaient à l'intérieur d'un
kilomètre carré.



CONCLUSION

La morphogenèse de l'établissement humain apparaît comme un processus de structuration de l'espace géographique, où le sens anthropologique des représentations profondes du destin de l'homme se trouve actualisé par le sens politique du contrôle de la mobilité qui le positionne spatialement et le colocalise morphologiquement. Cette définition condense les principales articulations du parcours morphogénétique de l'établissement humain. Le *vacuum* «sacré» organise la structuration abstraite de l'espace géographique «profane» qui l'entoure. Dans la mesure où la sédentarisation des sujets par les délégués débouche sur une différenciation entre deux modes d'acquisition de l'espace géographique, soit une attribution transitive pour les sédentaires et une appropriation réfléchie pour les nomades sélectifs, l'espace «profane» qui entoure le *vacuum* «sacré» se trouve catégorisé par le déploiement de discontinuités qualitatives. L'appropriation réfléchie réalisée par les nomades sélectifs engendre des domaines positifs, tandis que l'attribution transitive à laquelle sont contraints les sédentaires engendre des domaines négatifs.

En conséquence, la distinction entre l'urbain et le rural, en tant que valeurs positionnelles investies dans des domaines respectivement positifs et négatifs, est un phénomène morphologique de structuration de l'espace géographique dont l'émergence remonterait au stade de l'hominisation. Pour leur

part, l'investissement et la saisie esthétiques caractériseraient le processus d'homínisation et, ultérieurement, tous les déclenchements des cycles morphogénétiques qui président à la structuration de l'établissement humain dans la longue durée. Conditionnés par l'interruption de la communication participative avec le Destinateur noologique, ces cycles longs sont initiés par l'investissement spatial des prégnances dans les *vacuums* qui polarisent l'appropriation de l'espace géographique.

L'approfondissement des concepts de la théorie de la forme urbaine s'ouvre sur la question de la scientificité du concept fondamental de structure morphologique abstraite. Cette question concerne la transformation du statut descriptif de ce concept en un statut déterminant et explicatif. En réponse à cette exigence de scientificité se profile déjà une rencontre entre la théorie de la forme urbaine et la théorie des catastrophes conçue par René Thom. Cette rencontre vise la *schématisation* mathématique du concept de structure morphologique abstraite. Ce «schématisme catastrophiste» peut devenir alors la source de modèles mathématiques susceptibles de faire apparaître de la nécessité dans la description des phénomènes d'établissement humain. Sur le point de retrouver l'*Idée mathématique* conforme à son sens d'objet, la théorie de la forme urbaine constitue bien, au sens fort de l'expression, une *connaissance*.

NOTES

- 1 Notre position épistémologique est celle de la tradition critico-phénoménologique, issue de Kant et de Husserl, sur laquelle s'aligne la Raison structurale (Petitot, 1985a, pp. 279-293; 1984, pp. 221-260).
- 2 Le lecteur intéressé par des études empiriques s'harmonisant avec cet article qui, à la demande des éditeurs invités, est épistémologique et théorique, pourra consulter notre analyse de l'établissement humain bororo (1992b), le chapitre 7 de notre thèse sur la Théorie de la forme urbaine (1991b), notre thèse sur la Morphogenèse de Paris (1992a), et un résumé de celle-ci (Ritchot, 1991, Étude 8).
- 3 Cf. l'article *Ville*, in Merlin et Choay, 1988, p. 706. On consultera également avec intérêt les remarques de Weber, 1982, pp. 17-19.
- 4 Sur la signification épistémologique et la pertinence théorique de ce principe structural dans divers domaines: biologie, perception, linguistique, sémiotique, etc., cf. Petitot, 1985a, pp. 23-91.
- 5 Cette confusion caractérise les diverses recherches sur la forme urbaine qui ne considèrent comme objet que la seule forme observable de la ville: cf. l'article *Morphologie urbaine*, in Merlin et Choay, 1988, p. 434, et Merlin, 1988, *passim*. Pour notre part, nous utilisons les expressions de «forme abstraite» pour qualifier la structure morphologique immanente, et de «forme concrète» pour désigner les configurations architecturales observables (Ritchot et Feltz, 1985, Introduction et chap.1).
- 6 Parmi ces disciplines, citons, à la suite de Petitot, 1985a, p. 27: «Le structuralisme dynamique [...] qui, partant de la Naturphilosophie [...], a ponctué l'histoire de la biologie pour aboutir [...] aux concepts de «champ morphogénétique» et de "chréode" chez Waddington; [...] le structuralisme phénoménologique et gestaltiste qui s'est constitué au début de ce siècle [traitant des problèmes de perception] à partir des travaux de Brentano (Stumpf, Meinong, Ehrenfels, Husserl, Köhler, Koffka, Wertheimer, etc.); [...] le structuralisme linguistique qui, issu de la "coupure épistémologique" saussurienne, est

devenu un des paradigmes fondamentaux des sciences humaines, que ce soit en phonologie avec Jakobson, en anthropologie avec Lévi-Strauss, en linguistique avec Tesnière et Benveniste, ou en sémiotique avec Hjelmslev et Greimas; [...] le structuralisme "catastrophiste" développé par René Thom. Profonde synthèse entre les concepts de morphogenèse et de structure, et donc entre le structuralisme dynamique "vitaliste" et le rationalisme sémio-linguistique inauguré par Saussure, celui-ci est le premier à avoir réussi à mathématiser, autrement que de façon formaliste naïve, les structures en tant qu'objets théoriques».

- 7 *Idem*, p. 25: «[...] parole et langue (Saussure), sons et phonèmes (Jakobson), substance et forme (Hjelmslev), systèmes de parenté et structures élémentaires de la parenté (Lévi-Strauss), performance et compétence (Chomsky), morphologies empiriques et dynamiques sous-jacentes (Thom) en constituent autant d'exemples».
- 8 C'est la conception que défendent des auteurs comme, par exemple, Rémy, 1966, et Claval, 1981.
- 9 Cette thèse est soutenue par nombre d'auteurs qui se réclament de la géographie, de la démographie, de la sociologie, de l'économie, de l'ethnologie, et de l'histoire; cf. l'article Ville, in Merlin et Choay, 1988, p. 706.
- 10 Concernant ces exigences de la scientificité, cf. Thom, 1968, pp. 5-10; 1980a, pp. 114-115 et 136-137.
- 11 Sur la problématique de la perception de l'espace guidée par les formes architecturales, cf. la célèbre analyse de Lynch, 1960. Sur la construction de l'identité des habitants à travers leurs rapports affectifs aux lieux, voir entre autres Noschis, 1984. Les études sémiotiques sont fort nombreuses: pour un résumé problématisé des différents courants, cf. Boudon, 1981, 1(4), pp. 393-413.
- 12 La première formulation du concept de *vacuum* remonte au texte Qu'est-ce qu'une ville?, in Ritchot *et al.*, 1977, pp. 135 et suiv. Pour sa part, le rapport avec la dimension «sémiotique» de l'imaginaire trouve un premier développement dans la section sur Le langage des Halles, in Ritchot, 1982.
- 13 Pour tout ce qui concerne la sémiotique, on peut consulter le *Dictionnaire* de Greimas et Courtés, 1979 et 1986.
- 14 Sur cette thèse fondamentale de la théorie greimassienne, voir Petitot, 1985b.
- 15 Cf. Desmarais, 1991b, chap. 3. La définition et les implications de cette composante «esthétique» en sémiotique sont explicitées dans l'article de Petitot, 1985b. Dans un autre article (1985c), l'auteur montre comment cette composante s'inscrit dans la tradition criticiste en commentant la *Troisième Critique* kantienne et le second volume des *Ideen* de Husserl. Dans ce texte, Petitot insiste sur le fait que la question «esthétique» correspond à celle du rapport entre intentionnalité (subjective) et morphologie (objective). Ce rapport est lié au Destinateur dans la mesure où le plaisir esthétique est, selon Kant, le désir d'un savoir «supérieur» dont notre finitude nous interdit l'accès.
- 16 *Ibid.*: les concepts de *saillance* et de *prégnance* furent introduits par Thom, 1980b, pp. 193-208, et 1981, pp. 301-309. Plus récemment, ces concepts ont fait l'objet d'un profond développement (Thom, 1988).
- 17 Sur la *mimesis d'appropriation* et son rôle dans le processus d'humanisation, cf. Girard, 1978, pp. 14-145. La formule suivante condense assez clairement ce qu'elle signifie: «si un individu voit un de ses congénères tendre la main vers un objet, il est aussitôt tenté d'imiter son geste» (1978, p. 16).
- 18 Concernant les classes de trajectoires (rassemblement R, dispersion D, concentration C, évasion E), cf. Ritchot, 1985, et son article dans ce numéro.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUDON, P. (1981) Recherches sémiotiques sur la notion de lieu architectural, *Recherches sémiotiques/Semiotic Inquiry*, Toronto, 1(4): 393-413.
- CASTELLS, M. (1972) *La Question urbaine*. Paris, Maspéro.
- CLAVAL, P. (1981) *La Logique des villes*. Paris, Litec.
- DESMARAIS, G. (1991a) La Morphogenèse de Paris, quelques jalons. In G. Ritchot, *Études de Géographie structurale*, Québec, Université Laval, CRAD, *Cahier spécial* n°15, Étude 8, pp. 75-113.
- _____ (1991b) *La Théorie de la forme urbaine: une problématique morpho-sémiotique*. Montréal, Université de Montréal, thèse Ph.D., Faculté de l'Aménagement.
- _____ (1992) La Structuration géographique de l'établissement bororo. *Recherches sémiotiques/Semiotic Inquiry*, (à paraître, sept. 1992).
- GIRARD, R. (1978) *Des Choses cachées depuis la fondation du monde*. Paris, Grasset.
- GREIMAS, A.J. et COURTÉS, J. (1979) *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Tome 1. Paris, Hachette.
- _____ éd(s) (1986) *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Tome 2. Paris, Hachette.
- KUHN, T.S. (1972) *La Structure des révolutions scientifiques*. Paris, Flammarion.
- LAPLANTE, P. et RITCHOT, G. (1984) *La Forme de la terre*. Montréal, Le Préambule.
- LAVIGNE, G. (1985) Forme urbaine et valeur: la rente urbaine. In G. Ritchot et C. Feltz (éd(s)) *Forme urbaine et pratique sociale*. Louvain-la-Neuve/Montréal, CIACO/Le Préambule.
- LYNCH, K. (1960) *The Image of the City*. Cambridge, M.I.T. Press.
- MERCIER, G. (1986) Prémisses d'une théorie de la propriété. *Cahiers de géographie du Québec*, 30(81): 319-341.
- MERLIN, P., éd. (1988) *Morphologie urbaine et parcellaire*. Paris, Presses de l'Université de Vincennes.
- MERLIN, P. et CHOAY, F., éd(s). (1988) *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris, Presses Universitaires de France.
- NOSCHIS, K. (1984) *Signification affective du quartier*. Paris, Librairie des Méridiens.
- PETITOT, J. (1984) À propos de Logos et théorie des catastrophes. In *Babylone*, Paris, (2/3), pp. 221-260.
- _____ (1985a) *Morphogenèse du Sens*, Tome 1. Paris, Presses universitaires de France.
- _____ (1985b) Les deux Indicibles ou la sémiotique face à l'imaginaire comme chair. In H. Parret et H.-G. Ruprecht (éd(s)) *Exigences et perspectives de la sémiotique*, Tome 1. Amsterdam, Benjamins, pp. 283-305.
- _____ (1985c) Jugement esthétique et sémiotique du monde naturel chez Kant et Husserl, in *Actes sémiotiques*, VIII(35), GRSL, Paris, École des Hautes Études en sciences sociales.
- _____ (1986) Articles divers, in A.J. Greimas et J. Courtés (éd(s)) *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Tome 2. Paris, Hachette.
- RÉMY, J. (1966) *La Ville, phénomène économique*. Bruxelles, Vie Ouvrière.
- RITCHOT, G. (1975) *Essais de géomorphologie structurale*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- _____ (1982) Halles centrales de Paris et théorie de la forme urbaine. Québec, Université Laval, *Cahiers du CRAD*, 7(1).
- _____ (1985) Prémisses d'une théorie de la forme urbaine. In G. Ritchot et C. Feltz (éd(s)) *Forme urbaine et pratique sociale*. Louvain-la-Neuve/ Montréal, CIACO/Le Préambule, pp. 23-65.
- _____ (1991) *Études de géographie structurale*. Québec, Université Laval, CRAD, *Cahier spécial* n° 15.

-
- RITCHOT, G., CHARBONNEAU, F., GASCON, J. et LAVIGNE, G. (1977) *Rapport d'études sur le patrimoine immobilier de Montréal*. CRIU, Université de Montréal, déposé au Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- RITCHOT, G. et FELTZ, C., éds (1985) *Forme urbaine et pratique sociale*. Louvain-la-Neuve/Montréal, CIACO/Le Préambule.
- THOM, R. (1968) La Science malgré tout. *Encyclopædia Universalis*, France SA, 17, pp. 5-10.
- _____ (1980a) *Modèles mathématiques de la morphogenèse*. Paris, Christian Bourgeois.
- _____ (1980b) L'Espace et les signes. In *Semiotica*, n°19, Mouton de Gruyter, pp. 93-208.
- _____ (1981) Morphologie du sémiotique. In *Recherches sémiotiques/Semiotic Inquiry*, Toronto, 1(4), pp. 301-309.
- _____ (1983) *Paraboles et catastrophes*. Paris, Flammarion.
- _____ (1988) *Esquisse d'une Sémiophysique*. Paris, Inter Éditions.
- WEBER, M. (1982) *La Ville*. Paris, Aubier Montaigne.

(Acceptation définitive en avril 1992)

CARTOGRAPHIE

Conception:
Louise Marcotte
Serge Duchesneau

Réalisation:
Serge Duchesneau